

Dans le cadre des élections provinciales 2022, le ROC 03 a adressé des questions aux cinq partis représentés à l'Assemblée nationale du Québec. Nous avons reçu des réponses de la Coalition Avenir Québec, du Parti Libéral du Québec, du Parti Québécois, de Québec Solidaire. Les réponses ont été intégralement retranscrites sans corrections.



## Régionalisation

### Mise en contexte

L'adoption de la loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux a considérablement réduit l'imputabilité, la marge de manœuvre des établissements (CISSS/CIUSSS) ainsi que l'obligation de prendre en considération les préoccupations de la société civile. Sans remettre en question la responsabilité du gouvernement à déterminer les grandes orientations dans ses champs de compétence, force est de constater qu'en matière de santé et services sociaux, le réseau public a perdu en agilité et a reculé dans sa capacité à répondre aux spécificités régionales et aux besoins des communautés.

### Question 1

*Êtes-vous en faveur d'une gouvernance décentralisée dans la perspective du développement du pouvoir d'agir de la société civile, par exemple en favorisant leur participation à la définition et à l'évaluation des services publics et des divers programmes sur leur territoire ? Expliquez.*

#### Coalition Avenir Québec

Le milieu communautaire est un acteur essentiel dans les processus de recherche de solutions et dans la mise en place de services adaptés ou alternatifs pour répondre aux besoins précis des personnes qu'il sert.

La Coalition Avenir Québec reconnaît l'autonomie des organismes communautaires dans la détermination de leur mission, de leurs orientations, de leurs modes et approches d'intervention ainsi que de leurs modes de gestion.

Nous travaillerons à augmenter l'autonomie du secteur communautaire si nous sommes réélus.

#### Parti Libéral du Québec

Notre Charte des régions ([www.chartedesregions.quebec](http://www.chartedesregions.quebec)) met de l'avant une vision de décentralisation afin de rapprocher les décisions des réalités vécues par les différentes régions du Québec. L'autonomie communautaire s'inscrit en droite ligne avec cette vision, de redonner le pouvoir aux régions et aux instances locales par l'instauration d'un « réflexe région ». Cette ambition rejoint votre volonté de décentraliser certaines

décisions et de simplifier le travail des acteurs sur le terrain. L'instance la plus près des gens est souvent la mieux placée pour prendre des décisions adaptées à la réalité vécue sur le terrain.

De façon plus large, nous proposons, par exemple, de rendre les ministres régionaux plus imputables, d'instaurer un secrétariat ministériel par région et nous souhaitons réviser certains règlements et programmes comme Accès-Logis pour y inclure un volet régional.

Par ailleurs, notre plateforme électorale propose en plus de modifier certaines structures afin d'offrir une meilleure autonomie aux établissements de santé pour qu'ils soient plus près des gens et des partenaires.

En ce qui concerne la marge de manœuvre accordée aux CISSS et CIUSSS, notre formation politique compte sur ces institutions dans une perspective de décentralisation. Ainsi, pour faire un pas additionnel en ce sens et pour favoriser une meilleure représentation des réalités des établissements de tous les territoires, un gouvernement libéral modifiera la composition des conseils d'administration des établissements pour que chaque sous-territoire ait un membre le représentant. Nous obligerons les conseils d'administration à tenir quatre rencontres publiques par année plutôt qu'une seule actuellement. De même, chaque établissement devra aussi se doter de forums citoyens permanents qui viendront appuyer le conseil. À notre avis, la voix des organismes communautaires régionaux sera un apport bénéfique à cette volonté de renforcement de la prise de décision au niveau régional.

#### Parti Québécois

Le Parti Québécois est en accord avec le constat que le réseau public a perdu en agilité et qu'il a reculé dans sa capacité à répondre aux spécificités régionales et aux besoins des communautés. Dans cette optique, le Parti Québécois propose d'entamer un vrai projet de décentralisation, c'est-à-dire rapprocher les décisions et les services des citoyens et des travailleurs, tout en leur redonnant une voix, notamment en ajoutant une représentation citoyenne dans les CA des CISSS et CIUSSS. Nous prendrons aussi les mesures pour que les pdg et pdg adjoints des CISSS et des CIUSSS soient nommés par les membres du conseil d'administration. De cette façon, ils seront redevables et imputables envers les usagers, l'organisation et ses établissements, ainsi que la région desservie plutôt qu'envers le ministre ou le gouvernement. Il importe d'offrir une meilleure représentativité des besoins des populations et des travailleurs. L'hypercentralisation a implanté au fil des années une culture de gestion du haut vers le bas, où les décisions et les directives sont parfois en inadéquation avec les besoins réels des régions, des travailleurs et des populations.

#### Québec Solidaire

Pour Québec Solidaire, il est important qu'on approfondisse la participation démocratique, qu'on décentralise les pouvoirs et qu'on développe une autonomie régionale. La gestion et la dispensation des services se sont éloignées des populations locales, en plus de se dégrader. Québec Solidaire va revenir à des établissements de plus petite taille, impliquer la population et le personnel dans les CA, décentraliser le pouvoir et ne garder que les grandes orientations dans les mains du Ministre. Cela permettra une gestion centrée sur les besoins locaux.



## Respect de l'autonomie

### Mise en contexte

Les organismes communautaires autonomes (OCA) sont créés par la communauté et ainsi leur mission est en réponse aux besoins exprimés par celle-ci. En principe, ce sont les membres de ces organismes qui déterminent la mission ainsi que les pratiques, les approches et les priorités. L'un des défis toujours présents à ce jour demeure une réelle reconnaissance par l'État des organismes communautaires autonomes et surtout la façon dont elle se traduit (expertise, autonomie, financement).

### Question 2

*Comment comptez-vous reconnaître la contribution et l'expertise des OCA afin qu'ils puissent répondre adéquatement aux besoins des populations qu'ils desservent ?*

#### Coalition Avenir Québec

Nous avons annoncé le printemps dernier un Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC).

Fort d'un investissement de 1,1 milliard de dollars réparti sur cinq ans, ce Plan d'action accroît de façon significative le soutien offert au milieu communautaire, particulièrement le soutien donné à la mission globale. Ce geste fort vise à renforcer et à mettre en valeur le travail essentiel de ce milieu pour le développement social et économique de la société québécoise, dans toutes les régions du Québec.

Nous sommes confiants que ce plan d'action contribuera de façon significative au dynamisme du milieu communautaire, tout en permettant de mieux faire connaître sa contribution au bien-être collectif. Si nous sommes réélus, nous nous assurerons de le mettre en œuvre et en ferons le suivi assidu en partenariat avec les organismes communautaires.

#### Parti Libéral du Québec

N'a pas répondu à cette question.

#### Parti Québécois

Oui. Le Parti Québécois considère les organismes communautaires comme des services essentiels de première ligne. Ces experts, dont le travail doit être reconnu et valorisé, contribuent à la diminution des inégalités sociales et fournissent une intervention adaptée aux besoins de chacun, en itinérance ou en santé mentale, par exemple. Il est donc urgent de mettre fin au sous-financement chronique pour leur permettre une plus grande autonomie dans leur pratique.

Nous sommes toujours à l'affût des commentaires afin d'améliorer nos programmes. Au niveau de l'enveloppe financière disponible, si elle s'avère être insuffisante après analyse des demandes, nous sommes ouverts à la bonifier au besoin.



## Accès à l'information publique

### Mise en contexte

L'État québécois s'est engagé en 2018 dans un changement de culture qui encourage le principe d'ouverture par défaut des données publiques. En contrepartie, il s'avère de plus en plus difficile de se procurer certains documents publics comme des normes de programmes, des études ou des décisions prises par le réseau public. Cette situation nuit à l'efficacité, au partenariat et à la collaboration entre le milieu communautaire et le réseau public. Une plus grande transparence permettrait une meilleure concertation au bénéfice de la population.

### Question 3

*Qu'est-ce que votre parti s'engage à faire pour assurer une réelle transparence et un accès facilité à l'information ?*

### Coalition Avenir Québec

Rappelons que les normes des programmes et autres documents du genre sont de nature publique, ils ne relèvent pas de l'accès à l'information. Ils doivent être disponibles publiquement en tout temps.

De façon plus générale, ce que veut faire notre formation politique en accès à l'information, c'est changer la culture à l'interne : rendons les données disponibles par défaut et rendons imputables les organismes qui ne les rendent pas publiques.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons posé plusieurs actions pour accélérer la transformation numérique de l'État. À terme, c'est ce qui permettra de rendre publics et de façon proactive les données et documents qui peuvent l'être. L'ampleur du travail à accomplir est cependant impressionnante. En 2018, à notre arrivée au pouvoir, le gouvernement n'avait même pas de liste complète des documents et des données qu'il possédait. Ça donne une idée de tout le travail qu'on a dû faire pour améliorer le processus d'accès à l'information.

Il faut notamment faire une distinction entre :

- Les données non sensibles, qui doivent être dévoilées sans faire de demande;
- Les données peu sensibles, qui peuvent être dévoilées à la suite d'une demande d'accès;
- Les données très sensibles ou personnelles, dont l'accès serait refusé pour des raisons de confidentialité.

La *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* est vieille de 40 ans et elle n'a pas fait l'objet, en son volet de l'accès à l'information, d'une refonte en profondeur depuis son adoption en 1982. Si cette loi plaçait fermement le Québec dans le peloton de tête à l'époque, le fait est qu'elle n'est plus adéquate aujourd'hui et qu'une réforme s'impose.

Ce constat, notre formation politique l'avait déjà tiré en 2018 lorsque, après un travail en profondeur auprès de l'ensemble des ministères, nous avons déposé le projet de loi 179 qui proposait une réforme en profondeur de cette loi, avec pour leitmotiv l'accroissement de la transparence et de l'accès aux renseignements gouvernementaux.

Ce projet de loi prévoyait notamment un accès accru aux documents issus d'une base de données électronique, l'ajout d'une disposition sur la primauté de l'intérêt public permettant d'outrepasser certaines restrictions, un resserrement généralisé des motifs de refus, un accès accru à l'information environnementale avec notamment une obligation de diffusion proactive de tout renseignement au sujet d'un risque immédiat pour la vie, la santé ou pour la sécurité d'une personne ou encore d'une atteinte sérieuse et irréparable à la qualité de l'environnement et une réduction importante des délais d'inaccessibilité de plusieurs documents. Son adoption aurait permis de replacer le Québec parmi les leaders en matière de transparence. Malheureusement, le gouvernement de la CAQ ne s'est pas prévalu de cette pièce législative toute prête pendant les quatre années de son mandat.

La position du Parti libéral du Québec est donc claire, il faut moderniser la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels afin de favoriser une plus grande transparence et un accès aux documents des organismes publics.

Le Parti Québécois reconnaît l'importance d'améliorer concrètement le partenariat entre le réseau public et le milieu communautaire. L'information pertinente doit être transmise au milieu communautaire. Comme le Parti Québécois reconnaît l'expertise et l'autonomie des organismes communautaires, il est tout à fait logique qu'il existe une réelle transparence et un accès facilité à l'information entre le réseau et le milieu communautaire, au bénéfice de la population.

Québec Solidaire reconnaît l'importance de l'accès à l'information pour la qualité de notre vie démocratique. Nous nous engageons donc à être un gouvernement ouvert et transparent démocratique. Nous nous engageons donc à être un gouvernement ouvert et transparent, faisant la promotion d'une information accessible pour tous et toutes. C'est pourquoi nous sommes également en faveur d'une réforme de l'accès à l'information au Québec. Québec Solidaire s'engage donc à faciliter l'accès à l'information d'intérêt public en obligeant les institutions gouvernementales à publier dans un format compréhensible et accessible les informations dont elles disposent. Cela passera également par une révision en profondeur et un encadrement plus strict des motifs de refus utilisés.



## Accès au réseau santé et services sociaux

### Mise en contexte

Depuis quelques années, non seulement l'accès au réseau de la santé et des services sociaux s'est réduit, mais plusieurs services de proximité ont tout simplement été fermés de manière temporaire ou permanente. Ces lacunes en matière d'accessibilité sont d'autant plus importantes lorsqu'elles se constatent dans les MRC ou il n'existe pas d'alternatives publiques. Pour citer quelques exemples, soulignons la fermeture temporaire du département d'obstétrique dans Charlevoix, la fermeture de l'urgence dans Portneuf ou le délestage de certains services. Tout cela sans compter le manque criant d'omnipraticiens et le temps d'attente interminable dans les urgences, et ce, pour toute la région de la Capitale-Nationale.

### Question 4

*Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour assurer des services de proximité en santé et services sociaux pour les citoyens et citoyennes de la Capitale-Nationale, y compris les territoires de Portneuf et Charlevoix, et particulièrement les personnes les plus vulnérables ?*

Coalition Avenir Québec

Nous sommes déjà en action pour améliorer le réseau de la santé et des services sociaux. Le Plan Santé que le ministre sortant de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a présenté au printemps 2022 constitue notre feuille de route des prochaines années pour effectuer les changements nécessaires afin de rendre le réseau plus humain et plus performant. Les organismes communautaires en santé et services sociaux seront des partenaires de la mise en place de ce plan et seront mis à contribution.

Parti Libéral du Québec

L'une des plus grandes critiques de la population envers le système de santé, c'est la difficulté d'accès à des soins de première ligne.

Actuellement, près d'un million de personnes cherchent à avoir accès à un médecin de famille, soit plus du double qu'en 2018. Le taux d'inscription à un médecin de famille est à son niveau le plus bas des quatre dernières années alors qu'il avait cru de façon importante lors des trois années précédentes. On en est rendu à devoir prendre rendez-vous pour avoir accès à un sans-rendez-vous. Par ailleurs, le temps d'attente aux urgences a augmenté de plus de trois heures depuis 2018, annulant ainsi tous les progrès des dernières années.

Nous devons prioriser une approche misant sur la prise en charge réelle des patients, par des médecins de famille appuyés par d'autres professionnels de la santé formant une équipe de soins interdisciplinaire.

C'est pourquoi que dans notre intention d'offrir un médecin de famille à tous les Québécois, nous voulons prioriser dans l'inscription, les personnes présentant des maladies chroniques, les aînés et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et les personnes vivant avec un handicap.

Nous allons opérer un virage majeur dans la façon dont les cliniques médicales sont gérées. Nous allons ajouter au moins une infirmière-praticienne spécialisée (IPS) dans chaque Équipes Accès Santé (GMF) et revoir le ratio médecins-personnel soignant afin de nous assurer de mieux répondre aux réalités locales et aux objectifs d'interdisciplinarité. Les règles encadrant la gestion de ces cliniques seront aussi assouplies afin que des initiatives locales de prise en charge puissent émerger et favoriser l'interaction avec les CLSC.

Le fardeau administratif de l'ensemble du personnel soignant sera réévalué. Les Équipes Accès Santé d'une même région auront une responsabilité territoriale. Il est aussi nécessaire d'adapter le mode de financement des équipes pour favoriser le travail en interdisciplinarité.

La pénurie de main-d'œuvre dans le réseau de la santé est une des causes directes de la réduction des services que vous décidez. Contrairement au gouvernement de la Coalition avenir Québec, le Parti libéral ne voit pas la pénurie de main-d'œuvre comme une bonne chose. C'est pourquoi nous proposons de nombreuses mesures visant la rétention des travailleurs expérimentés, une plus grande régionalisation de l'immigration et spécifiquement pour le réseau de la santé, la fin du temps supplémentaire obligatoire et l'instauration de ratios sécuritaires pour les professionnels et les patients.

#### Parti Québécois

Pour les citoyens et citoyennes de la Capitale Nationale, y compris les territoires de Portneuf et Charlevoix, le Parti Québécois s'engage à « décomplexifier » l'accès aux soins en faisant des CLSC la porte d'entrée du réseau de la santé et des services sociaux. Il est essentiel de redonner aux CLSC une pleine autonomie dans leur gestion et un financement bonifié en fonction des besoins de la population desservie. Les CLSC doivent donc sortir de ces méga structures centralisatrices que sont les CISSS et les CIUSSS, et redevenir des cliniques de proximité, autonomes et démocratiques, qui vont collaborer, notamment, avec les acteurs du communautaire. Les patients pourront donc obtenir des services de première ligne avec le bon professionnel au bon moment, à l'intérieur même des CLSC, en plus de désengorger les urgences.

Pour éviter les fermetures de services, il faut régler la problématique de manque de personnel à la source: réintégrer le personnel des agences de placement privées dans le réseau public en leur offrant de meilleures conditions de travail. De plus, nous croyons qu'il faut rapprocher les décisions et les services des citoyens et des travailleurs pour appliquer des solutions réalistes provenant directement du milieu, ce qui va favoriser le maintien des services dans les régions.

#### Québec Solidaire

Notre vision de la santé repose sur 6 principes : Prévention-Accès-Dignité-Respect-Confiance-Efficacité.

Pour un réseau de la santé et des services sociaux fort, attrayant et accessible, Québec solidaire s'engage à placer les CLSC au centre de sa vision de la santé. Nous nous engageons, entre autres, à y inclure tous les services de santé essentiels (santé mentale, assurance dentaire publique), à offrir des services gratuits et de qualité aux personnes en perte d'autonomie ou présentant diverses limitations fonctionnelles, à rehausser le budget de la santé publique et à assurer son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, etc.

Ainsi, les CLSC redeviendront une véritable porte d'entrée afin d'offrir différentes options pour accéder aux soins de santé, ce qui permettra de décharger les urgences et les GMF afin d'offrir des services de proximité et davantage axés sur les besoins de la communauté.



## Conditions de travail dans les organismes communautaires autonomes

### Mise en contexte

En juin 2022, le taux de chômage dans la Capitale-Nationale était de 3,1 % soit parmi les plus bas au Canada. Le taux de postes vacants était de 7,3 % au premier trimestre de 2022. Le salaire horaire moyen dans la Capitale-Nationale en 2021 était quant à lui de 29,77 \$. À cet environnement externe, s'ajoute une forte embauche dans le réseau public, ce qui a pour effet un exode de la main-d'œuvre des OCA vers le réseau. Sachant que les difficultés des organismes en matière de RH ne sont pas liées au type de gestion des OCA, mais davantage à l'environnement dans lequel ils évoluent, c'est-à-dire salaires peu compétitifs, avantages sociaux familiaux et précarité de postes, il devient impératif de trouver des solutions afin de favoriser le recrutement et la rétention du personnel dans les OCA.

### Question 5

*Comment votre gouvernement compte-t-il contribuer concrètement à améliorer les conditions de travail des personnes salariées dans les OCA et ainsi s'assurer qu'ils puissent réellement jouer leur rôle incontournable pour le filet social ?*

#### Coalition Avenir Québec

Il importe de souligner l'importance de l'autonomie des organismes communautaires dans l'accomplissement de leur mission. En ce sens, le gouvernement de la CAQ a mené des actions sur plusieurs fronts, en augmentant le financement général des organismes communautaires tout en augmentant la part de financement à la mission; ce qui avait été négligé par les gouvernements précédents.

À cet effet, rappelons que nous avons été conséquents à nos engagements et avons accompagné le PAGAC d'un investissement record de 1,1 milliard de dollars. Ceci accroît de façon significative le soutien offert au milieu communautaire, particulièrement le soutien donné à la mission globale et permet aux organismes de bonifier les conditions de travail des personnes salariées. Nous allons continuer en ce sens.

#### Parti Libéral du Québec

Le Parti libéral du Québec reconnaît l'expertise et la passion présente au sein des organismes communautaires, qui offrent une foule de services essentiels à la population Québécoise. La pandémie de la COVID-19 a bien démontré toute la nécessité d'un fort réseau communautaire et la hausse du coût de la vie a ajouté une pression importante sur les épaules de ces organismes.



Le Parti libéral du Québec s'engage à assurer un soutien plus prévisible et bonifié aux organismes communautaires, notamment à ceux qui œuvrent auprès des personnes âgées à domicile, en santé mentale, en aide juridique, auprès des victimes de violence conjugale et sexuelle et en prévention de la violence.

**Parti Québécois**

Le gouvernement reconnaît le sous-financement chronique des organismes communautaires ainsi que leur difficulté à combler leurs postes vacants. Ainsi, le Parti Québécois s'engage à répondre à la demande en finançant les organismes communautaires à la mission globale, à hauteur de 460 M\$ par année (dont 370 M\$ juste pour le PSOC) pour réellement s'assurer qu'ils puissent jouer leur rôle de filet social.

**Québec Solidaire**

L'épuisement professionnel des travailleuses et travailleurs est un fléau dans la société québécoise. Pour contrer cela, nous avons 5 propositions phares pour humaniser le travail:

Ajouter 4 nouveaux congés fériés aux 8 actuels;

- Imposer un minimum de quatre semaines de vacances pour tout le monde après un an de service continu;
- Rendre les 10 journées pour lesquelles un employé s'absente pour raison familiale payables;
- Instaurer un droit à la déconnexion;
- Et octroyer un droit au télétravail aux travailleuses et aux travailleurs.

De plus, Québec Solidaire propose d'instaurer le financement à la mission couplé à un investissement historique de 292 M\$ annuellement pour les organismes communautaires. Il est temps de reconnaître le travail exceptionnel que font nos organismes communautaires en tant que ressources de proximité (de l'hébergement aux femmes victimes de violence conjugale, aux organismes de répit, aux centres de prévention du suicide).



## **Hausse du coût de la vie**

Mise en contexte

La hausse continue du coût de la vie, avec un taux d'inflation de 8,1 % en juin 2022, conjuguée à la hausse des taux d'intérêt et à la pénurie de logements, a des conséquences importantes sur la population après deux ans de pandémie.

## Question 6

*Sachant qu'une personne sur dix ne couvre pas ses besoins de base au Québec, quelles mesures structurantes proposez-vous de mettre en place pour soutenir les Québécoises et Québécois dans ce contexte ?*

### Coalition Avenir Québec

Au cours des deux dernières années, les Québécois ont fait preuve d'une persévérance et d'une adaptation remarquables, ce qui a contribué à ce que notre économie retrouve son niveau pré-pandémique plus rapidement qu'ailleurs au Canada. Le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre cause également une pression à la hausse sur les salaires, une situation qui peut s'avérer bénéfique pour certains bas salariés.

Cela dit, la forte reprise économique mondiale et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont engendré une hausse importante du coût de la vie. C'est pourquoi le gouvernement de la CAQ a agi dès le printemps dernier en versant une aide directe à plus de 6,4 millions de Québécois afin de les aider à faire face à l'inflation.

Par ailleurs, nous avons également annoncé en début 2022 une hausse du taux général du salaire minimum de 0,75 \$ l'heure, le faisant passer à 14,25 \$ l'heure. Cette hausse du taux général du salaire minimum bénéficie à 301 100 personnes au Québec.

Un gouvernement de la Coalition avenir Québec aura comme priorité de protéger les Québécois de l'inflation et de développer l'économie dans toutes les régions, principalement pour que tous aient une meilleure chance de réussir et de s'épanouir.

Le Québec est la société nord-américaine qui réussit le mieux à lutter contre les inégalités. Un gouvernement de la CAQ s'assurera que cela continue à être le cas.

Nous chercherons à améliorer les politiques mises en place, de concert avec les acteurs du milieu dans la lutte à la pauvreté. Nous continuerons de soutenir les Québécois avec le bouclier anti-inflation en remettant de l'argent dans leurs poches.

### Parti Libéral du Québec

Comme vous le savez, le Parti libéral du Québec est un parti socialement progressiste et économiquement responsable. C'est pourquoi nous avons de grands projets économiques structurants afin de créer de la richesse qui pourra mieux soutenir notre filet social et communautaire qui fait la richesse humaine du Québec.

La période inflationniste que nous vivons nécessite des actions afin de venir en aide aux personnes qui sont les plus vulnérables.

Notre Plan-Portefeuille redonnera jusqu'à 5 000\$ aux familles du Québec:

- Nous baisserons les impôts de la classe moyenne. Dans un souci d'équité, cette baisse d'impôts s'accompagnera d'une augmentation des impôts pour les très riches;
- Nous bonifierons le crédit d'impôt pour solidarité de 25% sur cinq ans;

- Nous gèlerons les tarifs d'électricité, le temps de remettre en place un mécanisme indépendant de détermination des tarifs, plutôt que de les rattacher à l'inflation comme l'a fait le gouvernement actuel;
- Nous cesserons le prélèvement de la taxe de vente (TVQ) sur la facture d'électricité, d'ici à ce que le nouveau mécanisme de détermination des tarifs soit mis en place;
- Nous enlèverons la TVQ sur les produits de première nécessité, par exemple le dentifrice, le savon pour le corps, le shampoing, les médicaments en vente libre.

## Parti Québécois

Le Parti Québécois s'engage à hausser graduellement le salaire horaire minimum des Québécois jusqu'à 18 \$ afin de lutter contre l'appauvrissement des travailleurs. Nous allons également réformer la *Loi sur l'équité salariale* pour lui donner plus de mordant. Le Parti Québécois propose aussi deux mesures d'aide ciblées et temporaires : mettre en place une « allocation pouvoir d'achat » (de 1200 \$ pour les personnes ayant un revenu inférieur à 50 000 \$ et de 750 \$ pour celles ayant un revenu entre 50 000 \$ et 80 000 \$), et doubler le crédit de solidarité afin de donner un soutien supplémentaire aux personnes ayant les plus grands besoins.

## Québec Solidaire

Il est inconcevable qu'une personne travaillant à temps plein au salaire minimum n'arrive pas à joindre les deux bouts. Le salaire minimum actuel condamne donc des centaines de milliers de travailleuses et travailleurs à la pauvreté, ce qui est inacceptable. Les prestataires d'aide sociale, pour leur part, sont toujours les laissés-pour-compte de chaque gouvernement. Avec un chèque de 726\$ par mois, il est impossible de vivre avec dignité. Ajoutons l'inflation actuelle et nous avons une situation où plusieurs personnes au Québec n'ont pas de revenu décent, bien que le Québec soit un pays riche.

Québec Solidaire propose cinq mesures concrètes pour réduire les inégalités :

- Hausser le salaire minimum à 18\$/h;
- Bonifier les prestations d'aide sociale
- Mettre sur pied un projet pilote de revenu minimum garanti;
- Réduire de 50% la tarification des transports collectifs;
- Et bonifier le Régime des rentes du Québec.